

INSTRUMENTS DE PRÉCISION ET DE L'ART MÉDICAL.

RAPPORT DE M. ONIMUS,

MEMBRE DU JURY INTERNATIONAL.

Dans les expositions précédentes, les appareils de l'art médical et tous les objets qui concernent la médecine et la chirurgie formaient une classe à part, où, selon la classification adoptée, on faisait rentrer, au moins en grande partie, les produits se rattachant à l'hygiène, à l'art médical civil et militaire, à l'anatomie et à la physiologie.

L'Exposition universelle de Paris en 1867 avait déjà eu une tendance à multiplier le nombre des classes et à spécialiser davantage les produits exposés; cependant elle maintenait la grande division des groupes qui avait été adoptée à la première Exposition universelle de Paris en 1855, et à celle de Londres en 1862.

Nous aurions été heureux de voir ces principes de classification prévaloir à l'Exposition universelle de Vienne; mais tous les objets qui, dans les expositions précédentes, formaient une classe à part, ont été disséminés dans différents groupes. C'est ainsi que les appareils de chirurgie et de prothèse mécanique ont été placés dans le groupe XIV, à côté des appareils de physique, d'astronomie, de télégraphie et d'horlogerie. Les produits exposés concernant les ambulances ont été placés dans le groupe XVI (Art militaire), et enfin les objets qui se rapportent à l'anatomie et à la physiologie ont été la plupart examinés par le groupe XXVI, qui avait à s'occuper des questions d'enseignement et d'instruction.

M. le professeur Tardieu, dans son Rapport de 1867, fait ressortir tous les avantages qu'il y a, dans les expositions, à ne point disséminer les mêmes produits dans différentes classes; car c'est en les réunissant, en les comparant, que leur étude devient non-seulement plus facile, mais encore plus utile.

Nous ne saurions assez insister sur la justesse de cette observation, que